



Commune  
de  
**Tarcenay**

13 Grande Rue - 25 620 TARCENAY

Tel : 03 81 86 78 88 - Fax : 03 81 86 74 65

mairie.tarcenay@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture au public :**

Lundi de 17h00 à 19h00

Mercredi de 08h30 à 11h30

Jeudi de 13h00 à 16h30

Samedi de 08h30 à 10h30

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date et lieu : 26 juillet 2017 – Mairie de Tarcenay - Heure de début : 20h15 - Heure de fin : 23h30**

Secrétaires de séance : Aude Maire et Patrice Prétot

Le compte-rendu reprend et développe le procès-verbal de séance signé par les membres du conseil.

**Présents** : Maxime Groshenry, Christophe Faivre-Pierret, Patrice Pretot, Isabelle Lefebvre, Pierre Clause, Martine Cuiet, Michel Dartevél, Céline Debois, Isabelle Gainet-Cantin, Anne Henry, Emmanuel Lacombe, Aude Maire, Sébastien Rognon.

**Excusés** : Nicolas Cretin pouvoir à Maxime Groshenry

André Vergey

### **Rappel de l'ORDRE DU JOUR**

1. Retour des biens mis à la disposition du Syndicat Intercommunal du Plateau de Tarcenay
2. Acquisition de matériel
3. Servitude de passage de réseau au profit de la commune (électricité station d'épuration)
4. Résultat de la consultation des entreprises pour la construction de l'espace ludique
5. Divers

Avant de débiter la séance, Monsieur Eric Millardet, nouvel employé communal vient se présenter au conseil municipal.

Son poste sera réparti entre les communes de Tarcenay, Foucherans et Education 2000.

Le conseil municipal lui souhaite la bienvenue.

### **1. Retour des biens mis à la disposition du Syndicat Intercommunal du Plateau de Tarcenay**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal, que conformément à l'arrêté préfectoral de fin de compétences du Syndicat Intercommunal du Plateau de Tarcenay, les biens meubles et immeubles, mis à la disposition du Syndicat par les communes membres, doivent faire l'objet d'un retour. Ceux-ci doivent être restitués aux communes et réintégrés dans leur patrimoine.

Désignation	Date d'entrée	Valeur à inscrire au patrimoine	Subventions
Terrain football	09/12/2002	38 981.44 €	
Vestiaires	09/12/2002	29 711.43 €	
Travaux effectués par le Syndicat	08/03/2016	3 660.80 €	8 130.00 €

Un emprunt a été réalisé le 18 mai 2015, par le Syndicat Intercommunal du Plateau de Tarcenay, pour un montant de 65 000.00 €, de manière à financer différents travaux dont la réfection des vestiaires de foot. Le capital affecté à ces travaux de réfection, subventions déduites, était de 51 742.36 € HT.

Seules les communes de Foucherans, Trépot et Tarcenay étaient concernées par ces travaux. Il a donc été décidé que la gestion des terrains et vestiaires de foot serait assurée par le Syndicat éducation 2000. Pour des raisons administratives, il est nécessaire de rétrocéder l'emprunt aux trois communes avant transfert à éducation 2000.

Le Conseil municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, autorise le retour des biens mis à la disposition du Syndicat Intercommunal du Plateau de Tarcenay dans les communes membres.

## **2. Acquisition de matériel**

Suite à la dissolution du Syndicat Intercommunal du Plateau de Tarcenay, un groupe de travail a été constitué pour une réflexion sur l'acquisition de matériel nécessaire aux employés communaux. Suite à cette réflexion, le maire propose au conseil municipal l'achat d'un tracteur et d'une benne. Cet investissement permettra aux employés communaux de pourvoir à différents travaux.

### **Comparatif tracteur**

<b>Modèle</b>	<b>Nombre d'heure</b>	<b>Puissance</b>	<b>Prix HT</b>
FARMALL U95 CASE IH	1100h	99 CV	51 500€
JOHN DEERE 6100 MC	600h	105 CV	52 800 €
JOHN DEERE 6100 RC	1200h	110 CV	54 800 €

### **Comparatif benne**

<b>Modèle</b>	<b>Charge utile</b>	<b>Prix HT</b>
BENNE JOSKIN TRANS-EX 7T	7 tonnes	8 000 €
BENNE ZOCON Z080 GALVA	8 tonnes	9 000€
BENNE SEMI PORTEE QUERRY BQ47	6 tonnes	7 800€

**Le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'achat d'un tracteur John Deere 6100 MC et d'une benne Query BQ47.**

## **3. Servitude de passage de réseau au profit de la commune (électricité station d'épuration)**

Suite aux travaux réalisés pour la station d'épuration, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de la constitution d'une servitude réelle et perpétuelle de passage d'une ligne électrique au profit de la Commune de TARCENAY, afin de desservir les parcelles cadastrées Section ZP numéros 5 (volière) lieu-dit Charmont et 29 (station d'épuration) lieu-dit Sous Charmont, servitude grevant les fonds de Monsieur Maxime GROSHENRY à savoir la parcelle cadastrée Section ZP numéro 2 lieu-dit Charmont.
- Et décide que les frais de constitution de ladite servitude seront à la charge de la Commune de TARCENAY.

**Le Conseil Municipal valide par 13 voix pour, cette servitude de passage. Maxime Groshenry n'ayant pas pris part au vote.**

#### 4. Résultat de la consultation des entreprises pour la construction de l'espace ludique

Le Maire présente les résultats de la consultation des entreprises concernant la création d'un espace ludique.

Deux entreprises ont répondu et leurs offres étaient supérieures au montant estimatif, qui s'élevait à 181 170 € HT soit 220 342.55 € TTC.

Une phase de négociation a alors été réalisée et les offres révisées sont les suivantes :

ENT BONNEFOY	177 927,60 € HT	213 513,12 € TTC
ENT DROMARD	192 265,00 € HT	230 718,00 € TTC

**Le Conseil municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré :**

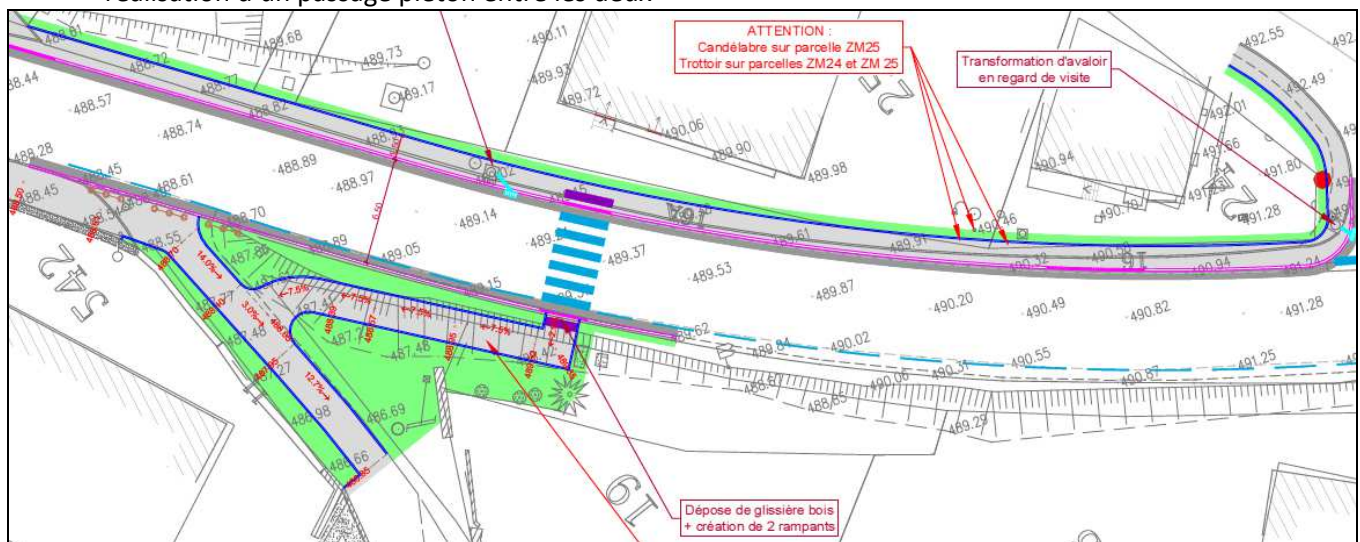
- Retient l'entreprise BONNEFOY pour un montant de 177 927,60 € HT soit 213 513,12 € TTC
- Et autorise le Maire à signer le marché, après une mise au point éventuelle au vue des subventions qui seront accordées.

Vous trouverez en annexe le schéma définitif de l'Espace ludique.

#### 5. DIVERS

Dans le but de recréer un passage piéton sécurisé pour accéder à l'église depuis le centre du village, le Conseil Municipal a décidé un aménagement particulier sur cette zone :

- création d'un trottoir sur la RD 67 coté église
- aménagement d'un chemin piétonnier en bout de la rue du Tilleul
- réalisation d'un passage piéton entre les deux



**Le conseil municipal autorise le maire à lancer la consultation des entreprise.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23H30.

Les secrétaires de séance :

Aude Maire

Patrice Prétot

# PROJET ESPACE LUDIQUE



---

# INFORMATIONS

---

## Terrain à vendre à Tarcenay :

Rue sous la Fontaine – Surface disponible : 1089 m<sup>2</sup> - 65000 €.

Renseignements auprès de la mairie.



## Manifestations organisées par l'Espérance :

24 Septembre : Randonnée VTT

30 Septembre : Soirée jeux



## Manifestation organisée par l'association des parents d'élèves Marylou :

09 Octobre : Assemblée générale à 20h30 salle du conseil à la mairie

15 Octobre : « Enquête mystérieuse d'Halleweens »



de 14h à 17h salle des fêtes de Foucherans

# RAMÈNE TA POMME



**Ne gaspillez plus vos fruits !**

L'ESAT La Bergerie sera présent dans votre ville pour une collecte de pommes prochainement. Dégustation et rétrocession en bouteilles de jus de pomme offertes sur place.

**LE 8 OCTOBRE DE 16H À 18H  
À TARCENAY**

Informations et réservations :

[esat.bergerie@sdh-epsms.fr](mailto:esat.bergerie@sdh-epsms.fr)

03 81 65 03 86

[sdh-epsms.fr/fruitecomtois](http://sdh-epsms.fr/fruitecomtois)